

BPJEPS

ACTIVITÉS DU CYCLISME

PARCOURS ALLEGÉ

SÉLECTIONS :
22 AVRIL 2022

INTEGRATION :
23 AVRIL 2022

FORMATION :
DE 6 À 9 SEMAINES
SELON PROFIL DU
30/05/2022 AU
30/05/2023

ALTERNANCE :
240 H DE STAGE EN
STRUCTURE
PROFESSIONNELLE



*Vous êtes titulaire d'un
diplome Jeunesse et Sport?
(BPJEPS, BE), intégrez notre
parcours allégé !*

Le titulaire d'un BPJEPS ou d'un Brevet d'Etat obtient l'équivalence de l'examen des UC 1-2 du BPJEPS Activités du Cyclisme
Des allègements ou renforcements sont proposés en fonction de votre profil (AMM, APT...)

UC 3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités du cyclisme

Pédagogie vélo - Apprentissage du vélo - Didactique - Accueil collectif de mineurs/scolaires - Route : Gestion de groupe -VAE

UC 4 : Mobiliser les techniques de la mention des activités du cyclisme pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

Utilisation GPS/Cartographie - Orientation -Mécanique -Technique Fondamentaux de la discipline - Réglementation -Mobilités et développement durable - Balisage, règles milieux de pratique - VAE

ATTENTION : si vous êtes titulaire d'un DE et non d'un BP ou BE, nous contacter car vous n'avez pas d'équivalence de droit

Plus d'info: <https://catalogue.formation-velo.com/formation/17>

Ce diplôme vous permet d'encadrer contre rémunération les activités suivantes :

- * Randonnée à vélo sur route ou chemins, notamment Vélos à Assistance Électrique (VAE)
- * Randonnée VTT sur circuits de niveau vert (très facile) ou bleu (facile) ou équivalents
- * Séjours touristiques à vélo
- * Encadrement en accueil collectif de mineurs
- * Apprentissage du vélo, notamment en milieu scolaire



**Durée de la formation :**

De 6 à 8 semaines en centre de formation à VOIRON (de 210h à 280h)

+ 2 jours d'examen

+ 240 heures de stage en entreprise minimum ou en apprentissage

Frais pédagogiques : 12€60/heure net de taxe + 50 € de frais administratifs

Inscription aux TEP : 50€ et Unité d'intégration de la formation : 88€20

**Épreuves techniques (TEP) : 21 avril 2022**

Un parcours technique + un parcours endurance sur route

Épreuves de sélection : 21 avril 2022

Entretien professionnel, épreuve écrite

Unité d'intégration : 22 avril 2022

Présentation de la formation et élaboration du plan individuel de

formation - Tests individuels de demandes d'allègements

Test d'exigence préalable à la mise en situation professionnelle :

17 juin 2022 (pour encadrer seul des séances d'animation pendant la période d'alternance dans votre structure d'accueil)

Alternance : 240 heures à réaliser dans une structure avec un tuteur diplômé des Activités du Cyclisme

Périodes de formation :

du 30 mai au 24 juin 2022

du 5 au 9 septembre 2022 (sauf AMM)

du 12 au 23 septembre 2022

du 21 au 25 novembre 2022

du 3 au 5 mai 2023 (sauf AMM)

Certification : du 29 au 30 mai 2023 + en structure de stage

Rattrapages : du 29 au 30 juin 2023

**Matériel à prévoir**

- un VTT*

- un vélo de voyage avec porte bagage, sacoche (VTC, Gravel, Randonneuse...)*

*votre seul VTT peut convenir si on peut l'équiper en porte bagage/sacoche

- un VTT à Assistance Electrique pour 2 demi journées

- votre équipement personnel (casque homologué, gilet jaune, tenue pour la pluie...)

- un sac à dos pour placer votre matériel d'encadrement (volume entre 20 et 30 L)

- une trousse mécanique avec les outils que vous jugez nécessaire d'avoir avec vous

- une trousse de premiers secours

- un antivol de qualité

- un carnet de note avec sous-main

Financement

12€60/h. Prise en charge selon votre statut ; aide disponible pour le montage du dossier.

Hébergement à votre charge.

Possibilité d'hébergement collectif sur place

Contact

Institut de Formation du Vélo – 180
bd de Charavines – 38500 VOIRON
SIRET 53427748800019

APE 8559A

melanie@formation-velo.com

09 86 57 88 23 / 06 61 57 95 68